

Mercredi 28 janvier 2026, 19h
tenue au Salon du personnel de l'École l'Arbrisseau

PRÉSENCES	Présent	Absent	Droit de vote
Membres parents			
- Aude Bourdon <i>Vice-présidente, Substitut au Représentant au Comité de parents du CSSDD</i>	X		X
- Alexandre Dal-Pan	X		X
- Marie-Hélène Dancause		X	
- Clémence Morin <i>Présidente, Représentante au Comité de parents du CSSDD</i>	X		X
- Anne-Julie Poirier <i>Trésorière</i>	X		X
- Véronique Dion <i>Parent (substitut)</i>	X		X
- Dominique Jobin-Chamberland <i>Parent (substitut)</i>	X		
Membres du personnel			
- Steve Hamel <i>Représentant du Service de garde</i>	X		X
- Johanne Lemelin <i>Représentante du personnel enseignant (titulaires)</i>	X		X
- Agnieszka Matyjasiak <i>Représentante du personnel enseignant (spécialistes)</i>		X	
- Vilma Ruiz <i>Représentante du personnel de soutien</i>	X		X
- Mélissa Savard-Morin <i>Représentante du personnel enseignant (substitut)</i>	X		X
Membre communauté			
- Monabyobe Chantal Sango	X		
Direction et Secrétariat			
- David Martel <i>Directeur</i>	X		
- Mélika Hamel <i>Secrétaire du CÉ</i>	X		
Invités <i>Aucun invité</i>			

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum. La séance a été déclarée officiellement constituée.
L'ouverture de la séance se fait à 19h01.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E. 2025/26-01-28_32	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Aude Bourdon, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

1.3. Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025.

Les corrections nécessaires sont apportées.

C.E. 2025/26-01-28_33	Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Mélissa Savard-Morin, d'adopter le procès-verbal du 26 novembre 2025. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

1.4. Suivis du procès-verbal 26 novembre 2025.

Steve Hamel informe les membres du CÉ que les chiffres de fréquentation des journées pédagogiques ne sont pas encore disponibles, le point sera abordé à la prochaine rencontre. Il est aussi à noter que les ratios ne sont pas les mêmes pour tous les enfants, une mention a été faite à ce sujet au comité de parents.

Aucun autre suivi.

2. Intervention du public

Aucune intervention du public.

3. CÉ, Membre-communauté - Candidature

Clémence Morin a communiqué avec l'ensemble des membres du CÉ en amont de la séance pour leur faire part d'une proposition de candidature pour un nouveau membre communauté.

Monabyobe Chantal Sango se présente aux membres du CÉ.

Une question est soulevée quant à la possibilité que des membres de la communauté soient également des parents de l'école. Il est confirmé que cela ne pose aucun problème. Clémence Morin a pu confirmer l'éligibilité de la candidature dans une question posée le 21 janvier 2026 via l'adresse courriel de correspondance de *L'équipe de la gouvernance scolaire et du soutien aux partenaires (Ministère de l'Éducation)*.

C.E. 2025/26-01-28_34	Il est proposé et appuyé par tous les membres, d'adopter la candidature de Monabyobe Chantal Sango comme membre-communauté au Conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

4. Budget annuel 2025-2026

4.1. École - Révisé

David Martel présente le budget école 2025-2026 révisé par le centre de service scolaire. Il s'agit des nouveaux montants non déclarés dans le budget initial.

1. Section 100 – Allocation par élève

- a. Ajustement lié à l'allocation par élève probablement dû à l'ajout d'un élève.
- b. 3 135 \$ investis dans le numérique pour les abonnements.

2. Section 101 – Services aux élèves

Ajustements totalisant 6 117 \$:

- a. Correction du montant destiné à l'aide à la classe pour l'ensemble des écoles.
- b. 250 \$ pour le soutien d'un interprète en francisation.
 - i. Un membre du CÉ demande s'il existe des besoins liés à cette mesure au sein de l'école. Il est confirmé que certains besoins sont présents, notamment l'arrivée récente d'un élève de 6e année ne parlant pas français.
- c. Montant pour supporter l'anglais intensif (libération d'enseignantes).

- d. Montant destiné aux enseignantes pouvant faire des demandes dans le cadre de *Culture à l'école* (ex. : inviter un auteur). La personne ayant fait la demande dispose du montant pour mener l'activité prévue.
- e. 6 030 \$ pour compenser les enseignants pour du temps travaillé hors tâche ou pour leur libération.
- f. 15 102 \$ – Allocation ponctuelle pour les services à l'élève
 - i. Le montant supplémentaire servira principalement à couvrir les services déjà en place, notamment les heures des éducatrices spécialisées.
- g. Allocation pour la classe multiniveaux (temps de libération pour l'enseignante).

3. Surplus et déficit

- a. Catégorie 100 – 13 435 \$
- b. Catégorie 101 – 6 297 \$ (1,5 %)

Une demande de coupures avait été faite l'année précédente par le centre de service, mais il est resté un surplus de ces coupures. Comme il n'y a pas de direction adjointe, un montant avait été alloué pour soutenir la direction; c'est essentiellement ce montant qui demeure en surplus.

4. Perfectionnement

- a. 2 547 \$ – Perfectionnement numérique (Plan d'action numérique).
- b. 1 838 \$ – Perfectionnement enseignant (montant restant de l'année passée).

5. Autres mesures

- a. Surplus pour la bibliothèque servira à acheter de nouveaux livres.
- b. 26 000 \$ – Revenus autonomes provenant d'activités sportives et culturelles (montant généré directement par l'école par des levées de fonds, collectes d'argent, etc. lorsqu'une partie de l'argent n'est pas dépensée).
 - i. 4 400 \$ pour le reliquat
 - ii. 7 850 \$ pour le projet de Forêt nourricière

Dans la formation que les membres du CÉ ont reçue, il est dit que les projets entrepreneuriaux impliquant la sollicitation de fonds doivent être davantage encadrés. Tous ces projets doivent être approuvés par le CÉ et passer dans le compte du fonds autonome. David Martel a commencé à détailler la provenance des montants de ce compte, car il faut que l'argent accumulé soit dépensé pour des projets de même nature.

6. Budget du CÉ

- a. 3 000 \$ – montant provenant du projet de sécurité routière de l'an dernier, sera transféré dans les fonds autonomes.

7. Investissements

- a. 15 000 \$ au début de l'année pour M.A.O. (mobilier, appareillage, outillage). Ajout de 16 288 \$ pour l'achat de matériel informatique dans le cadre du plan d'action numérique.
 - i. Retour de 10 000 \$ par le centre de service issu de surplus de l'année précédente.
 - ii. Les besoins immédiats concernent surtout le remplacement du mobilier (chaises, bureau, etc.)
- b. 35 000 \$ dont 25 000 \$ sont pour l'achat de manuels du cours de CCQ.

4.2. Reliquat relatif à l'action collective sur les frais chargés aux parents – Suivi

Sur l'ensemble des parents d'élèves au Québec, certains parents n'ont jamais réclamé les sommes qui leur étaient dues dans le cadre du recours collectif. Ces montants ont été redistribués aux centres de services scolaires, puis aux écoles. Le montant doit être retourné aux parents, sous différentes formes de soutien. Par exemple, cette année, le montant aura permis d'offrir le service de garde à une famille n'ayant pas les moyens de le payer. Les sommes serviront à soutenir d'autres familles selon les besoins identifiés.

C.E. 2025/26-01-28_35	Il est proposé par Alexandre Dal-Pan et appuyé par Aude Bourdon, d'adopter le budget révisé. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

5. Planification des apprentissages en éducation à la sexualité (Préscolaire 5 ans)

David Martel explique qu'il s'agit d'un programme prescrit par le ministère. Les contenus pour le préscolaire doivent être présentés au CÉ. Les contenus destinés aux autres niveaux scolaires sont désormais intégrés au cours de CCQ.

Deux thèmes sont abordés au préscolaire :

- Croissance sexuelle et image corporelle.
- Grossesse et naissance

Mélissa Savard-Morin indique que les thèmes sont principalement abordés à l'aide d'ouvrages de littérature jeunesse. Les enseignant(e)s prennent le temps de répondre aux questions des enfants.

C.E. 2025/26-01-28_36	Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Aude Bourdon, d'approuver la planification des apprentissages en éducation à la sexualité (préscolaire 5 ans). Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	--

6. Grille-matières 2026-2027

6.1. Anglais intensif – Retour sur l'expérience 2-3-3-2

David Martel fait un retour sur la formule adoptée pour l'anglais intensif depuis le début de l'année scolaire. Pour le troisième groupe d'anglais, la formule actuelle semble satisfaire autant les parents que le personnel. Le parcours demeure similaire d'une classe à l'autre.

Un membre du CÉ demande ce qu'il adviendra de la classe multiniveau présentement en 4^e et 5^e années. La décision dépendra des chiffres à l'inscription. Il n'y aura toutefois pas de classe multiniveau en 6^e année en raison de l'anglais intensif.

6.2. Proposition 2026-2027

Proposition de statu quo pour l'année 2026-2027. On conservera la même formule l'année prochaine si un besoin pour trois groupes d'anglais se confirme. Il n'y a pas de changements apportés à la grille-matières.

C.E. 2025/26-01-28_37	Il est proposé par Mélissa Savard-Morin et appuyé par Steve Hamel, d'approuver la proposition de grille-matières pour l'année scolaire 2026-2027. Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	---

7. Nouveau projet Fondation (Cour d'école) – Demande d'appui

David Martel présente l'évolution du dossier de l'aménagement de la cour. L'an dernier, une rencontre a eu lieu avec une représentante du CIUSSS ayant observé la cour d'école. Il avait mis la direction en contact avec un organisme pour un projet qui nécessitait de retirer l'asphalte, ce qui s'est avéré impossible.

- Une nouvelle rencontre est prévue avec le même organisme pour explorer les projets possibles, la Fondation pourrait octroyer 50 000 \$ pour la cour des grands, puisque le projet pour la cour des petits tarde à démarrer. Ce montant pourra être redemandé ultérieurement pour la cour des petits.
- La participation des élèves pourrait être sollicitée pour répondre aux objectifs éducatifs suivants : renforcer l'engagement et l'attachement au milieu ; élargir les intérêts des élèves. Le Comité des élèves

a déjà été sondé et les élèves souhaitent avoir un espace ombragé ainsi que certains espaces pour s’asseoir dans la cour.

- La prochaine rencontre avec les Ressources matérielles du Centre de services scolaires, la Fondation et l’organisme va servir à tenter de trouver un terrain d’entente pour retirer une partie de l’asphalte.
- L’organisme impliqué a transmis une proposition de projet. Il s’agit d’un projet clé en main réalisé entièrement par l’organisme avec une subvention de 27 000 \$.
- Les entreprises citées dans le projet sont déjà connues du Centre de services scolaires (ex : *Canopée* pour la plantation d’arbres). Des projets similaires ont été réalisés dans d’autres écoles (ex : Notre-Dame-de-Foy, Cœurs-Vaillants, Fernand-Séguin, etc.)

Certains éléments de la proposition devront être analysés davantage :

1. Pertinence des solutions proposées (ex : remplacer l’asphalte par du gazon ne serait pas une solution durable).
2. La taille et la robustesse des arbres : penser au risque d’endommagement pendant les opérations de déneigement l’hiver ; penser aux types d’essences (ex : ne pas prendre des arbres produisant des glands) ; penser à la hauteur des branches ; etc.
3. Considérer l’échéancier des travaux (le projet doit être déposé avant le 31 mars 2026) en relation avec le calendrier scolaire. Le projet pourrait toutefois être réalisé durant l’année sans perturber les activités, puisque la cour est assez grande.
4. En attendant la maturité des arbres, envisager l’installation de structures urbaines temporaires pour créer de l’ombre dans la cour.

Le CÉ décide de fournir une lettre d’appui au projet de la Fondation pour l’aménagement de la cour d’école des grands, en y intégrant les points et questionnements soulevés lors de la discussion.

C.E. 2025/26-01-28_38	Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Vilma Ruiz, d’approuver le nouveau projet de la Fondation pour l’aménagement de la cour d’école. Approuvé à l’unanimité.
------------------------------	--

8. Clic-école – Kiosque d’information

Clémence Morin sonde les membres du CÉ quant à la nécessité d’un kiosque d’information pour aider les parents à faire la transition Clic-École. Notamment pour la nouvelle inscription qui débute le 2 février, les parents doivent toujours passer par le portail, ils seront redirigés sur celui-ci dans Clic-École. Le kiosque serait aussi une occasion de demander aux parents sur quels sujets ils souhaiteraient être consultés à l’avenir. Une capsule vidéo est déjà disponible pour guider les parents dans la transition. Des clarifications seront aussi ajoutées dans le prochain Info-parents.

Après discussion, les membres du CÉ en viennent à la conclusion qu’une partie des parents utilisent déjà le nouveau système et qu’il serait plus pertinent de faire uniquement une consultation. Cette consultation serait une occasion de réexpliquer aux parents le rôle du CÉ.

- Le personnel pourrait faire des suggestions de questions ou de thèmes à aborder dans la consultation aux parents (notamment sur les moyens de communication à privilégier pour contacter l’enseignant(e)).

9. Consultation des parents

Création d’un comité chargé de proposer un cadre et une organisation pour la consultation des parents sous forme de “vox-pop”.

10. Rapports

10.1. Rapport du représentant du Service de garde

Steve Hamel fait le rapport du représentant du Service de garde.

1. Le Service de garde connaît toujours un manque de personnel, particulièrement en milieu de semaine, même si un bassin de remplaçantes régulières permet de combler les besoins.
 - a. Depuis le mois de novembre, l'utilisation de la plateforme Scolago a permis de combler deux remplacements.
 - b. Le recrutement se déroule très bien, d'excellents candidats se présentent aux entrevues, ce qui permet d'être plus sélectifs.
2. La semaine de relâche se déroulera à l'école des Bocages, et le taux d'inscription est raisonnable.

Un membre du CÉ fait remarquer que plusieurs parents ne savent pas que la programmation du Service de garde est disponible sur le site Web de l'école. Il serait pertinent d'indiquer clairement cette information dans l'info-parents et de rendre disponible un code QR dans l'école, par exemple sur le tableau à l'entrée. Il serait aussi important de rappeler aux parents qu'il faut consulter le tableau pour savoir où se trouve le groupe de leur enfant.

Une question est posée en lien avec l'accessibilité des informations que l'école envoie aux parents. Courriels, Info-Parents, site web, etc.? Est-ce que l'école a quelque chose sur les réseaux sociaux comme Facebook?

Concernant l'activité de la page Facebook de l'école, il est expliqué qu'un Groupe Facebook existe (*Parents et Amis de l'École l'Arbrisseau*), mais qu'il est peu utilisé afin d'éviter le dédoublement de l'information déjà présente sur le site Web et dans l'info-parents. On mentionne la possibilité que certaines nouvelles soient publiées dans l'Info-parents et sur Clic-École. Une autre possibilité serait de publier un lien pour consulter l'Info-parents sur Facebook.

10.2. Rapport du représentant au Comité de parents

Clémence Morin fait le rapport du représentant au Comité de parents. Elle résume les points importants qui ont été discutés.

1. Le résumé de la formation du mois de janvier a été déposé dans Teams pour consultation.
2. La question du transport scolaire a été abordée, il y a eu une plainte officielle d'un parent. Un avis a été rendu et on y suggérerait entre autres d'ajuster la politique du transport scolaire et de réviser le processus d'octroi des places excédentaires.
3. Une conférence sur l'anxiété a été offerte aux Collège des Compagnons par URM Synergia.
4. Le 19 mars prochain, le Comité de parents organise une rencontre virtuelle pour les responsables des OPP et des fondations de toutes les écoles du CSSDD. L'invitation a été transmise à Marie-Odile Lessard, qui devrait y être présente.
5. Des élections auront lieu en mai pour certains districts afin de choisir les parents d'élèves siégeant au Conseil d'administration.

10.3. Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Clémence Morin fait le rapport de la présidence. Elle soulève les questionnements suivants :

1. La mise en place du vouvoiement se déroule-t-elle bien ?
2. Tout projet lié à la création d'une OPP doit être présenté en septembre lors de l'Assemblée de parents, il est donc important d'y réfléchir à l'avance si on veut présenter un projet.
 - a. Un projet intéressant pourrait être de créer un groupe d'échange pour les parents nouveaux à l'école, les nouveaux arrivants ou les parents disposant de peu de soutien, dans une forme de réseautage.

10.4. Rapport de la direction

David Martel fait le rapport de la direction.

1. Les activités parascolaires ont repris cette semaine. Quelques petits enjeux subsistent, mais dans l'ensemble, cela se déroule bien.
2. Le Carnaval de l'Arbrisseau est prévu pour le 26 février. RX Junior proposera un parcours dans la cour d'école pour les enfants.
3. La semaine prochaine est la semaine des enseignants. Un dîner sera offert le mardi 3 février.
4. Concernant les buttes de neige ; selon les règles de l'assureur, aucune butte de neige ne doit pouvoir être escaladée. Actuellement, il y a une petite butte dans la cour d'école, aucun accident n'y est lié.
5. Questionnements et suivis
 - Il est proposé d'utiliser l'info-parents pour indiquer un sens de circulation dans le stationnement afin de sécuriser les déplacements des enfants. Il est recommandé de faire appel à la bienveillance des parents et d'envisager une demande à la ville pour l'installation de panneaux incitatifs. Le CNDP pourrait aussi être contacté pour savoir s'ils peuvent organiser leurs pratiques autour de l'école en guise de rappel aux conducteurs.
 - Certains parents ont exprimé de l'insatisfaction concernant le courriel envoyé par le professeur d'anglais. David Martel explique que l'objectif du courriel était de rassurer les parents malgré l'absence de Mme Agnieska et de présenter le projet d'apprentissage permettant de connaître le programme des enfants. Un premier courriel avait été prévu en début d'année, mais il a été retardé; il a donc été envoyé récemment pour informer les parents.

11. Autres sujets

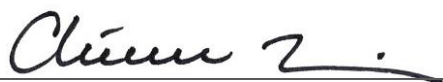
Aucun autre sujet.

12. Fermeture

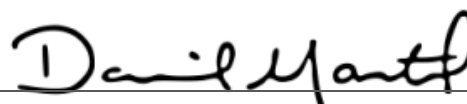
12.1. Date de la prochaine rencontre – 25 février 2026.

12.2. Levée de la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h25.



Clémence Morin *Présidente du Conseil d'établissement*



David Martel *Directeur, École l'Arbrisseau*